

CONVOCAATION - CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

Carambole - 1-Bande - Régionale 1

Finale Meuse et Triangle - 22 mars 2020 - Saint-Dizier (ABSD)

Ordre d'arrivée	Prénom - NOM	Club	Points de circuit	Moyenne	Série
1	Gilles BORDEREAUX	Saint-Dizier (ABSD)	258	1,430	13
2	Gilles DURST	Saint-Dizier (ABSD)	240	1,560	9
3	Marcel MAYEUR	Bar-le-Duc (BCB)	177	1,340	8
4	Roland SANCHEZ	Saint-Dizier (ABSD)	162	1,300	9

Informations réglementaires	Nombre de matchs : 6	X à X	<i>joueur(s) qualifié(s) de la phase précédente</i>	L'attribution des billards est faite avant le début de la compétition. L'heure de convocation des joueurs concernés par la phase est fixée 30 minutes avant l'horaire indiqué . Tous les matchs sont auto ou interarbitrés. Les poules sont organisées suivant l'article 6.2.09 du code sportif de la Fédération. En cas d'égalité en phase finale, se référer à l'article 6.2.15 "Prolongations" du code sportif de la Fédération.
	Nombre de séances : 3	X à X	<i>tirage au sort des joueurs 30 minutes avant la compétition</i>	
	Reprises limitées à : 25	X X	<i>début de la phase et des matchs distance de la phase</i>	

Poule unique

14 heures **60 points**

1 **BORDER. G.** | DURST G. | MAYEUR M. | SANCHEZ R.

Membre de la commission sportive chargé du championnat :

Gilles BORDEREAUX - Tél. : 06 75 75 61 81 - Mél. : gilles.bordereaux@cmtbillard.com